

Procédure d'enregistrement AMICUS pour détenteurs de chiens

Ce formulaire est à retourner à :

Ville de Fribourg, Annonce AMICUS, Place de l'Hôtel-de-Ville 3, 1700 Fribourg
secretariat.administration@ville-fr.ch

Vos informations seront traitées de manière confidentielle. Elles permettront de vous informer rapidement de toutes situations concernant votre chien (chien retrouvé, épizooties, etc.)

Base légale

Loi du 2 novembre 2006 sur la détention des chiens LDCh et Règlement du 11 mars 2008 sur la détention des chiens RDCh

Propriétaire du chien (la personne qui fait les cours d'éducation du chien)

Avez-vous déjà eu un chien avant 2016 ? ☐ oui ☐ non

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

N° ID AMICUS (si connu)

Rue : N °

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse courriel :

Langue : ☐ Français ☐ Allemand ☐ Italien

Coordonnées du chien

Nom du chien : ☐ Mâle ☐ Femelle

Race : Couleur

Date de naissance :

Puce N° :

Vétérinaire :

Annonce pour :

☐ Nouveau chien

☐ Changement détenteur/ Départ de la commune :

Nom :

Prénom :

Rue :

Commune :

☐ Décès du chien

Fribourg, le

Signature :